

Instructions générales

Sauf indication contraire, les renvois à des articles font référence à l'Internal Revenue Code.

Modifications futures. Les renseignements relatifs aux modifications futures ayant trait au formulaire W-9 (notamment les mesures législatives adoptées après la date des présentes) sont disponibles sur www.irs.gov/fw9.

Objet du formulaire

Toute personne physique ou morale (demandant un formulaire W-9) tenue de produire une déclaration de renseignements auprès de l'IRS doit obtenir votre numéro d'identification aux fins de l'impôt (TIN) exact, qui peut être votre numéro de sécurité sociale (SSN), votre numéro d'identification de contribuable individuel (ITIN), votre numéro d'identification de contribuable d'adoption (ATIN), ou votre numéro d'identification d'employeur (EIN), pour déclarer, entre autres, les revenus qui vous ont été versés ou autres montants à déclarer, dans diverses déclarations telles que, de façon non limitatives :

- Le formulaire 1099-INT (intérêts créditeurs ou débiteurs)
- Le formulaire 1099-DIV (dividendes, y compris les dividendes d'actions ou de fonds communs de placement),
- Le formulaire 1099-MISC (divers types de revenu, prix, récompenses ou produits bruts)
- Le formulaire 1099-B (ventes d'actions ou de titres de fonds communs de placement, et certaines autres opérations de courtiers)
- Le formulaire 1099-S (produits de transactions immobilières)
- Le formulaire 1099-K (transactions par carte et réseau de paiement)
- Le formulaire 1098 (intérêts hypothécaires), 1098-E (intérêts de prêts étudiants), 1098-T (frais de scolarité)
- Le formulaire 1099-C (annulation de dettes)
- Le formulaire 1099-A (acquisition ou aliénation de biens garantis)

Utilisez le formulaire W-9 uniquement si vous êtes une personne américaine (ou un étranger résident), afin de fournir votre TIN exact.

Si vous ne retournez pas le formulaire W-9 avec un TIN au demandeur, vous pouvez être assujéti à une retenue d'impôt de réserve. Veuillez vous reporter à Qu'est-ce que la retenue d'impôts de réserve? (page 2).

En signant le formulaire complété, vous :

- certifiez que le TIN que vous avez fourni est exact (ou que vous êtes en attente que ce numéro vous soit émis);
- certifiez que vous êtes exonéré des retenues d'impôt de réserve;
- demandez une exonération des retenues d'impôt de réserve à titre de bénéficiaire américain exempté. Le cas échéant, vous certifiez également que, en tant que personne américaine, votre part des revenus de toute société en nom collectif provenant d'entreprises exploitées aux États-Unis n'est pas assujéti à la retenue d'impôt de réserve visant les parts des revenus des associés étrangers tirés de ces activités;
- certifiez que le ou les code(s) d'exonération des exigences de déclaration au titre de la réglementation FATCA fourni(s) dans le présent formulaire (le cas échéant) est/sont exact(s). Pour plus d'information sur les exigences de déclaration au titre de la réglementation FATCA, veuillez vous reporter à Qu'est-ce qu'une exigence de déclaration au titre de la réglementation FATCA (page 2).

Nota : Si vous êtes une personne américaine et qu'un demandeur vous remet un document autre que le formulaire W-9 pour demander votre TIN, vous devez utiliser le document fourni par le demandeur, à condition qu'il soit sensiblement comparable au formulaire W-9.

Définition de « personne américaine ». Aux fins de l'impôt fédéral, vous êtes une personne américaine si vous êtes :

- un particulier qui est citoyen américain ou un étranger résident aux États-Unis;
- une société en nom collectif, une société par actions, une entreprise ou une association créée ou régie aux États-Unis ou en vertu des lois des États-Unis;
- une succession (autre qu'une succession étrangère);
- une fiducie américaine (au sens de l'article 301.7701-7 des règlements).

Règles spécifiques aux sociétés en nom collectif. Les sociétés en nom collectif qui exploitent une entreprise ou font du commerce aux États-Unis sont généralement assujétiées à une retenue d'impôt de réserve

sur les revenus imposables d'associés étrangers provenant de ces activités, conformément à l'article 1446. De plus, dans certains cas où aucun formulaire W-9 n'est reçu, la société en nom collectif doit présumer qu'un associé est une personne étrangère et payer l'impôt exigé en vertu de l'article 1446. Ainsi, si vous êtes une personne américaine associée d'une société en nom collectif exploitant une entreprise ou faisant du commerce aux États-Unis, vous devez fournir à cette société un formulaire W-9 afin d'établir votre statut aux États-Unis et d'éviter que l'impôt prévu à l'article 1446 soit prélevé sur votre part des revenus de la société.

Dans les cas de figure ci-dessous, la personne indiquée doit fournir un formulaire W-9 à la société en nom collectif afin d'établir son statut fiscal américain et éviter toute retenue sur sa part du revenu net provenant des activités commerciales de la société aux États-Unis.

- Entreprise individuelle avec un propriétaire américain : le propriétaire américain, et non l'entité même;
- Fiducie de cédant avec un constituant ou un autre propriétaire américain : en général, le constituant ou l'autre propriétaire américain de la fiducie, et non la fiducie même;
- Fiducie américaine (autre qu'une fiducie de cédant) : la fiducie américaine (autre qu'une fiducie de cédant), et non les bénéficiaires de la fiducie.

Personne étrangère. Si vous êtes une personne étrangère ou une succursale américaine d'une banque étrangère ayant opté pour le statut de personne américaine, n'utilisez pas le formulaire W-9. Utilisez plutôt le formulaire W-8 ou 8233 approprié (voir la publication 515 de l'IRS, Retenue fiscale applicable aux étrangers non-résidents et aux entités étrangères).

Étranger non résident qui devient étranger résident. En général, seul un étranger non résident peut se prévaloir des clauses d'une convention fiscale pour réduire ou éliminer l'impôt à payer aux États-Unis sur certains types de revenus. Cependant, la plupart des conventions fiscales renferme une disposition appelée « clause de sauvegarde », qui prévoit des exemptions pouvant permettre la prolongation d'une exemption fiscale pour certains types de revenus, même après que le bénéficiaire est devenu un étranger résident américain aux fins de l'impôt.

Si vous êtes un étranger résident américain qui se fonde sur une exemption prévue par la clause de sauvegarde d'une convention fiscale pour réclamer une exonération d'impôt sur certains types de revenus aux États-Unis, vous devez joindre au formulaire W-9 une déclaration précisant les cinq éléments suivants :

- Le pays émetteur de la convention. Il devrait normalement s'agir de la convention selon laquelle vous avez demandé une exemption fiscale à titre d'étranger non résident.
- L'article de la convention qui traite du revenu.
- Le numéro de l'article (ou la référence) dans la convention fiscale contenant la clause de sauvegarde et sa liste d'exemptions.
- Le type et le montant des revenus admissibles à l'exemption fiscale.
- Les motifs valables qui justifient l'application d'une exemption fiscale en vertu de la convention.

Exemple : L'article 20 de la convention fiscale Chine-États-Unis prévoit une exemption fiscale pour le revenu tiré d'une bourse d'études obtenue par un étudiant chinois établi temporairement aux États-Unis. Aux termes du droit fiscal américain, cet étudiant deviendra étranger résident si son séjour aux États-Unis se prolonge au-delà de cinq années civiles. Cependant, l'alinéa 2 du premier protocole de la convention Chine-États-Unis (datée du 30 avril 1984) prévoit le maintien des dispositions de l'article 20 après que l'étudiant chinois est devenu étranger résident aux États-Unis. Tout étudiant chinois qui est admissible à cette exemption (conformément à l'alinéa 2 du premier protocole) et qui l'invoque pour réclamer une exonération fiscale relativement à sa bourse d'études ou de recherche devra joindre au formulaire W-9 une déclaration contenant les renseignements précités pour appuyer cette exemption.

Si vous êtes un étranger non résident ou une entité étrangère, vous devez remettre au demandeur un formulaire W-8 ou 8233 dûment rempli.

Retenue d'impôt de réserve

Qu'est-ce que la retenue d'impôt de réserve? Les personnes qui vous versent des fonds doivent, dans certaines conditions, en retenir 28 % et les verser à l'IRS. C'est ce qu'on appelle une « retenue d'impôt de

réserve ». Les montants susceptibles d'être assujettis à cette retenue sont les intérêts, les intérêts exempts d'impôt, les dividendes, les opérations de courtage et de troc, les loyers, les redevances, la rémunération des non-salariés, les paiements effectués en règlement de transactions par carte ou réseau de paiement ainsi que certains paiements provenant d'exploitants de bateaux de pêche. Les transactions immobilières ne sont pas assujetties à la retenue d'impôt de réserve.

Si vous fournissez un TIN exact et les attestations nécessaires au demandeur et que vous déclarez la totalité de vos intérêts et dividendes imposables dans votre déclaration de revenus, vous serez exonéré de la retenue d'impôt de réserve sur les montants qui vous sont versés.

Les paiements que vous recevez seront assujettis à la retenue d'impôt de réserve si :

1. vous omettez de fournir votre TIN au demandeur ;
2. vous ne certifiez pas l'exactitude de votre TIN lorsqu'on vous le demande (pour plus d'informations, veuillez vous reporter aux instructions relatives à la Partie II, page 3) ;
3. l'IRS signale au demandeur que vous avez fourni un TIN invalide ;
4. l'IRS vous informe que vous êtes assujetti à la retenue d'impôt de réserve parce que vous avez omis de déclarer tous vos intérêts et dividendes dans votre déclaration de revenus (uniquement ceux dont la déclaration est obligatoire) ;
5. vous ne certifiez pas au demandeur que vous n'êtes pas assujetti à la retenue d'impôt de réserve pour le motif énoncé au point 4 ci-dessus (pour les comptes d'intérêts et de dividendes à déclarer ouverts après 1983 seulement).

Certains bénéficiaires et certains paiements sont exonérés de la retenue d'impôt de réserve. Veuillez vous reporter à la section Code de bénéficiaire exempté à la page 3 et aux instructions distinctes à l'attention du demandeur du formulaire W-9.

Veuillez également consulter les *Règles spécifiques aux sociétés en nom collectif* ci-dessus.

Qu'est-ce qu'une exigence de déclaration au titre de la réglementation FATCA ?

La Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) oblige les institutions financières étrangères participantes à déclarer la liste de tous les titulaires de compte des États-Unis qui sont désignés comme des personnes américaines. Certains bénéficiaires sont exonérés des exigences de déclaration au titre de la réglementation FATCA. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la section Code d'exonération des exigences au titre de la réglementation FATCA à la page 3 et aux instructions à l'attention du demandeur du formulaire W-9.

Mise à jour de vos renseignements

Si vous n'êtes plus un bénéficiaire exempté, vous devez fournir des renseignements à jour à toute personne auprès de laquelle vous avez déclaré être un bénéficiaire exempté et dont vous prévoyez recevoir des paiements à déclarer. Par exemple, vous pourriez devoir fournir des renseignements à jour si vous êtes une société par actions C qui choisit de devenir une société par actions S, ou encore si vous cessez d'être exonéré d'impôt. De plus, vous devez produire un nouveau formulaire W-9 si le nom ou le TIN associé au compte change, par exemple en cas de décès du constituant d'une fiducie de cédant.

Pénalités

Omission de fournir le TIN. Si vous omettez de fournir votre TIN exact à un demandeur, vous êtes passible d'une amende de 50 \$ par omission, sauf si vous aviez un motif valable et qu'il ne s'agissait pas d'une négligence volontaire.

Sanction civile pour transmission de faux renseignements concernant la retenue d'impôt. Si vous faites une fausse déclaration, sans motif raisonnable, et qu'en conséquence aucune retenue d'impôt de réserve n'est prélevée, vous êtes passible d'une amende de 500 \$.

Sanction pénale pour falsification de renseignements. La falsification volontaire d'attestations ou de déclarations peut entraîner des sanctions pénales, y compris des amendes et/ou une peine d'emprisonnement.

Usage abusif des TIN. Le demandeur qui divulgue ou utilise des TIN en contrevenant aux lois fédérales est passible de sanctions civiles et pénales

Instructions particulières

Ligne 1

Vous devez saisir l'un des éléments suivants sur cette ligne; cette ligne **doit être** complétée. Le nom doit correspondre au nom figurant sur votre déclaration d'impôt.

Si le présent formulaire W-9 est destiné à un compte joint, veuillez d'abord inscrire le nom de la personne ou de l'entité dont vous avez inscrit le numéro à la Partie I du formulaire, puis entourez-le.

a. Particulier. Vous devez généralement inscrire le nom figurant sur votre déclaration de revenus. Cependant, si vous avez changé de nom de famille sans en informer l'administration de la sécurité sociale (SSA), veuillez inscrire votre prénom, le nom de famille qui apparaît sur votre carte de sécurité sociale ainsi que votre nouveau nom de famille.

Nota. Demandeur d'ITIN : Saisissez votre nom tel qu'il figure à la ligne 1a votre demande sur formulaire W-7. Ce doit être le nom qui figure sur le formulaire 1040/1040A/1040EZ que vous avez déposé avec votre demande.

b. Société avec associé unique. Inscrivez votre nom de particulier tel qu'il apparaît à la ligne 1 de votre formulaire 1040/1040A/1040EZ. Vous pouvez inscrire le nom de votre entreprise ou le nom sous lequel vous faites affaire à la ligne 2.

c. Société en nom collectif, SARL qui n'est pas une société avec associé unique, société par actions C et société par actions S. Inscrivez le nom de l'entité tel qu'il apparaît à la ligne 1 de la déclaration de revenus de l'entité et le nom commercial, le nom de l'entreprise ou le nom sous lequel vous faites affaires à la ligne 2.

d. Autres entités. Inscrivez votre nom tel qu'il figure sur les documents liés à l'impôt fédéral américain requis à la ligne 1. Ce nom doit correspondre au nom figurant dans l'acte constitutif ou autre document juridique créant l'entité. Vous pouvez inscrire le nom de votre entreprise ou le nom sous lequel vous faites affaires à la ligne 2.

e. Entreprise individuelle Aux fins de l'impôt aux États-Unis, une « entité ignorée » est une entité qui n'a pas de personnalité juridique distincte de celle de son propriétaire (veuillez vous reporter au sous-alinéa 301.7701-2(c)(2)(iii) des règlements). Inscrivez le nom du propriétaire à la ligne 1. Le nom de l'entité inscrit à la ligne 1 ne doit jamais être celui d'une entité ignorée. Il doit être celui qui figure sur la déclaration de revenus sur laquelle les montants en cause seront déclarés. Par exemple, si l'unique propriétaire d'une S.A.R.L. étrangère traitée comme une entité ignorée aux fins de l'impôt fédéral américain est une personne américaine, c'est le nom de cette personne qui doit être inscrit à la ligne 1. Si le propriétaire direct de l'entité est également une entité ignorée, veuillez inscrire le nom du premier propriétaire qui n'appartient pas à cette catégorie fiscale fédérale. Veuillez inscrire le nom de l'entité ignorée à la ligne 2 « Nom commercial/nom de l'entreprise individuelle ». Si le propriétaire de l'entité ignorée est une personne étrangère, le propriétaire doit compléter un formulaire W-8 et non le formulaire W-9. C'est le cas même si la personne étrangère possède un TIN américain.

Ligne 2

Si vous possédez un nom commercial, un nom sous lequel vous faites affaires ou un nom d'entité ignorée, vous pouvez l'inscrire à la ligne 2.

Ligne 3

Cochez à la ligne 3 la case correspondant à la classification aux fins de l'impôt fédéral américain de la personne dont le nom est inscrit à la ligne 1. Ne cochez qu'une seule case à la ligne 3.

SI l'entité/le particulier à la ligne 1 est...	ALORS, cocher la case
• une société par actions	Société par actions

SI l'entité/le particulier à la ligne 1 est...	ALORS, cocher la case
<ul style="list-style-type: none"> un particulier un propriétaire unique, ou une société avec associé unique détenue par un particulier et distincte aux fins de l'impôt fédéral des États-Unis 	Particulier/propriétaire unique ou société avec associé unique
<ul style="list-style-type: none"> une S.A.R.L. considérée comme une société en nom collectif aux fins de l'impôt fédéral des États-Unis une S.A.R.L. qui a déposé le formulaire 8832 ou 2553 pour être imposée comme une société par actions ou une S.A.R.L. qui n'a pas de personnalité juridique distincte de son propriétaire, mais le propriétaire est une autre SARL qui n'est pas distincte aux fins de l'impôt fédéral des États-Unis 	Société à responsabilité limitée et préciser la catégorie aux fins de l'impôt (P = société en nom collectif, C = société par actions ou S = société par actions S)
<ul style="list-style-type: none"> une société en nom collectif 	Société en nom collectif
<ul style="list-style-type: none"> une fiducie/succession 	Fiducie/succession

Ligne 4, Exemptions

Si vous êtes exempté de la retenue d'impôt de réserve et/ou des exigences de déclaration au titre de la réglementation FATCA, veuillez inscrire le ou les code(s) applicable(s) dans l'espace prévu à cet effet ligne 4.

Code de bénéficiaire exempté.

- En général, les particuliers (y compris les propriétaires uniques) ne sont pas exemptés de la retenue d'impôt de réserve
- Sauf mention contraire ci-après, les sociétés par actions sont exemptées de la retenue d'impôt de réserve sur certains versements, notamment les intérêts et dividendes.
- Les sociétés par actions ne sont pas exemptées de la retenue d'impôt de réserve sur les paiements effectués en règlement de transactions par carte ou réseau de paiement.
- Les sociétés par actions ne sont pas exemptées de la retenue d'impôt de réserve en ce qui concerne les honoraires d'avocats ou les produits bruts versés à des avocats, et les sociétés par actions qui fournissent des services médicaux ou de santé n'en sont pas exemptées concernant les paiements à déclarer sur formulaire 1099-MISC.

Les bénéficiaires exonérés de retenue d'impôt de réserve sont identifiés par les codes suivants. Saisissez le code applicable dans l'espace prévu à cet effet ligne 4:

- Une organisation exonérée d'impôt en vertu du paragraphe 501(a), tout IRA ou un compte de garde exempt en vertu de l'alinéa 403(b)(7), s'il répond aux exigences de l'alinéa 401(f)(2).
- Les États-Unis ou n'importe laquelle de ses agences ou institutions.
- Un État, le District de Columbia, un territoire ou une possession des États-Unis ou n'importe laquelle de ses subdivisions politiques ou institutions du pays.
- Un gouvernement étranger ou n'importe laquelle de ses subdivisions politiques, agences ou institutions.
- Une société par actions.
- Un courtier en valeurs mobilières ou en marchandises tenu de s'enregistrer aux États-Unis, dans le District de Columbia ou dans un territoire ou une possession des États-Unis.
- Un négociant-commissionnaire en contrat à terme enregistré auprès de la Commodity Futures Trading Commission.
- Une fiducie de placement immobilier.
- Une entité enregistrée sous le régime de l'Investment Company Act of 1940 durant la totalité de l'année d'imposition.
- Un fonds fiduciaire commun géré par une banque conformément au paragraphe 584(a).
- Une institution financière.
- Un intermédiaire connu des milieux financiers en tant que dépositaire ou prête-nom.
- Une fiducie exonérée d'impôt en vertu de l'article 664 ou visée à l'article 4947.

Le tableau ci-dessous présente les types de paiements pouvant être exemptés de la retenue d'impôt de réserve. Il fait référence aux bénéficiaires exemptés listés ci-dessus, numérotés de 1 à 13.

Type de paiement	Catégorie(s) de bénéficiaires exemptés
Versements d'intérêts et de dividendes	Toutes, sauf la 7
Opérations de courtage	Les catégories 1 à 4 et 6 à 11 ainsi que toutes les sociétés par actions C. Les sociétés par actions S ne doivent pas inscrire de code étant donné que leur exemption se limite uniquement aux ventes de valeurs non visées acquises avant 2012.
Opérations de troc et ristournes	Catégories 1 à 4
Paiements de plus de 600 \$ devant être déclarés et ventes directes de plus de 5000 \$ ¹	Généralement, les catégories 1 à 5 ²
Paiements effectués en règlement de transactions par carte ou réseau de paiement	Catégories 1 à 4

1 Voir le formulaire 1099-MISC, Miscellaneous Income, et les instructions y afférentes.

2 Toutefois, les paiements suivants versés à une société par actions et devant être déclarés au moyen du formulaire 1099-MISC ne sont pas exonérés de retenues d'impôt de réserve: frais médicaux et paiements pour soins de santé, honoraires d'avocat, produit brut versé à un avocat et devant être déclarés en vertu du paragraphe 6045 (f) et versements liés à des services payés par un organe exécutif fédéral

Code d'exonération des exigences de déclaration au titre de la réglementation FATCA. Les codes ci-dessous correspondent aux catégories de bénéficiaires exonérés des exigences de déclaration au titre de la réglementation FATCA. Ces codes s'appliquent aux personnes qui soumettent le présent formulaire pour des comptes détenus hors des États-Unis auprès de certaines institutions financières étrangères. Vous pouvez donc laisser ce champ vide si vous soumettez ce formulaire pour un compte détenu aux États-Unis. Si vous n'êtes pas certain que votre institution financière est assujettie à ces exigences, veuillez consulter le demandeur. Un demandeur peut indiquer qu'un code est inutile en vous fournissant un formulaire W-9 portant la mention manuscrite ou dactylographiée « Non applicable » (ou toute autre indication similaire) à la ligne réservée au code d'exonération des exigences de déclaration au titre de la réglementation FATCA.

- A - Une organisation exonérée d'impôt en vertu du paragraphe 501(a) ou tout régime de retraite individuel au sens défini à l'alinéa 7701(a)(37).
- B - Les États-Unis ou n'importe laquelle de leurs agences ou institutions.
- C - Un État, le District de Columbia, un territoire ou une possession des États-Unis ou n'importe laquelle de leurs subdivisions politiques ou institutions.
- D - Une société par actions dont les titres sont régulièrement négociés sur un ou plusieurs marchés boursiers reconnus, comme le prévoit le sous-alinéa 1.1472-1(c)(1)(i) des règlements.
- E - Une société par actions membre du même groupe élargi de sociétés affiliées qu'une société par actions visée au sous-alinéa 1.1472-1(c)(1)(i) des règlements.
- F - Un courtier en valeurs mobilières, en matières premières ou en instruments financiers dérivés (y compris les contrats nominaux de référence, contrats à terme standardisés, contrats à terme de gré à gré et les options) dûment enregistré à ce titre conformément aux lois des États-Unis ou d'un État.
- G - Une fiducie de placement immobilier.
- H - Une société mutuelle de placement au sens défini à l'article 851, ou une entité enregistrée sous le régime de l'Investment Company Act de 1940 durant la totalité de l'année d'imposition.
- I - Un fonds fiduciaire commun tel que défini au paragraphe 584(a).
- J - Une banque telle que définie à l'article 581.
- K - Un courtier.
- L - Une fiducie exonérée d'impôt en vertu de l'article 664 ou visée par l'alinéa 4947(a)(1).
- M - Une fiducie exonérée d'impôt en vertu d'un régime établi conformément au paragraphe 403(b) ou au paragraphe 457(g).

Nota: Nous vous suggérons de consulter l'établissement financier demandant ce formulaire pour déterminer s'il convient d'indiquer le code FATCA et/ou le code de bénéficiaire exempté.

Ligne 5

Inscrivez votre adresse (n° de rue et n° d'appartement ou de bureau). C'est à cette adresse que le demandeur de ce formulaire W-9 enverra vos déclarations. Si cette adresse est différente de celle déjà indiquée dans les fichiers du demandeur, écrire NOUVEAU en haut. Si une nouvelle adresse est communiquée, il se peut tout de même que l'ancienne adresse soit utilisée jusqu'à ce que l'organisme payeur change votre adresse dans ses fichiers.

Ligne 6

Inscrivez votre ville, État et code postal.

Partie I – Numéro d'identification aux fins de l'impôt (TIN)

Inscrivez votre TIN dans la case appropriée. Si vous êtes un étranger résident et que vous n'avez pas de SSN et n'y avez pas droit, votre TIN est votre numéro d'identification de contribuable américain (ITIN) de l'IRS. Inscrivez-le dans la case du numéro de sécurité sociale. Si vous n'avez pas d'ITIN, veuillez vous reporter à la section *Comment obtenir un TIN* ci-après.

Si vous êtes un propriétaire unique et que vous avez un EIN, vous pouvez inscrire soit votre SSN, soit votre EIN. Cependant, l'IRS préconise l'utilisation du SSN.

Si vous êtes une société unipersonnelle à responsabilité limitée qui n'est pas considérée comme une entité distincte de son propriétaire (voir *Société par actions à responsabilité limitée* (S.A.R.L.) sur cette page), veuillez inscrire le SSN du propriétaire (ou son EIN, le cas échéant). N'inscrivez pas l'EIN de l'entité ignorée. Si la S.A.R.L. est considérée comme une société par actions ou une société en nom collectif, veuillez inscrire l'EIN de l'entité.

Nota : Pour plus de précisions sur les combinaisons de nom et de TIN, veuillez vous reporter au tableau de la page 4.

Comment obtenir un TIN. Si vous n'avez pas de TIN, faites-en immédiatement la demande. Pour demander un SSN, procurez-vous un formulaire de demande de carte de sécurité sociale (SS-5, Application for a Social Security Card) auprès de votre bureau local d'administration de la sécurité sociale ou en ligne, sur www.ssa.gov. Vous pouvez également demander ce formulaire au 1-800-772-1213. Pour demander un ITIN, veuillez utiliser le formulaire W-7 (Application for IRS Individual Taxpayer Identification Number); pour demander un EIN, veuillez utiliser le formulaire SS-4 (Application for Employer Identification Number). Vous pouvez également présenter votre demande d'EIN en ligne en vous rendant sur le site de l'IRS, www.irs.gov/businesses et en cliquant sur Starting a Business, puis sur Employer Identification Number (EIN). Vous pouvez obtenir les formulaires W-7 et SS-4 de l'IRS en visitant le site de l'organisme, irs.gov, ou en composant le 1-800-TAX-FORM (1-800-829-3676).

Si l'on vous demande de remplir un formulaire W-9 mais que vous n'avez pas de TIN, faites-en la demande et indiquez « Demandé » (Applied For) dans l'espace réservé au TIN, puis datez et signez le formulaire avant de le retourner au demandeur. En ce qui concerne les paiements d'intérêts et de dividendes et certains paiements en lien avec des instruments aisément négociables, vous disposez généralement d'un délai de 60 jours pour obtenir votre TIN et le fournir au demandeur avant que ces paiements ne soient assujettis aux retenues d'impôt de réserve. Ce délai de 60 jours ne s'applique pas aux autres types de paiements, qui seront assujettis à la retenue d'impôt de réserve tant et aussi longtemps que vous n'aurez pas communiqué votre TIN au demandeur.

Nota : La mention « Demandé » signifie que vous avez déjà présenté votre demande de TIN ou que vous comptez la présenter bientôt.

Attention : Les entreprises individuelles américaines avec un propriétaire étranger doivent utiliser le formulaire W-8.

Partie II – Attestation

Afin d'attester auprès de l'agent chargé de la retenue que vous êtes une personne américaine ou un étranger résident, vous devez signer le formulaire W-9. L'agent peut vous demander d'apposer votre signature même si les points 1, 4 et 5 ci-dessous indiquent qu'elle n'est pas nécessaire.

Pour un compte joint, seule la personne dont le TIN figure à la Partie I doit apposer sa signature (le cas échéant). Pour une entité ignorée, le

signataire doit être la personne indiquée à la ligne 1. Pour les bénéficiaires exemptés, veuillez vous reporter à la section *Code de bénéficiaire exempté* ci-dessus.

Exigences de signature. Veuillez remplir l'attestation conformément aux directives 1 à 5 ci-dessous.

- Comptes d'intérêts, de dividendes et d'opérations de troc ouverts avant 1984, et comptes de courtage réputés actifs durant l'année 1983.** Vous devez fournir votre TIN, mais n'êtes pas tenus de signer l'attestation.
- Comptes d'intérêts, de dividendes et d'opérations de troc ouverts après 1983, et comptes de courtage réputés inactifs durant l'année 1983.** Vous devez signer l'attestation, faute de quoi la retenue d'impôt de réserve sera appliquée. Si vous êtes assujetti à la retenue d'impôt de réserve et que vous fournissez simplement votre TIN exact au demandeur, vous devez rayer l'énoncé 2 de l'attestation avant de signer le formulaire.
- Transactions immobilières.** Vous devez signer l'attestation, mais pouvez rayer l'énoncé 2 si vous le désirez.
- Autres types de paiements.** Vous devez fournir votre TIN exact, mais n'êtes pas tenus de signer l'attestation, sauf si on vous a avisé qu'un TIN transmis précédemment s'est avéré erroné. Les « autres paiements » comprennent les paiements effectués dans le cadre des activités commerciales du demandeur et qui concernent des loyers, des redevances, des biens (autres que des factures de marchandises), des services médicaux et des soins de santé (y compris des paiements à des sociétés par actions), la rémunération de non-salariés pour des services rendus, le règlement de transactions par carte ou réseau de paiement, les montants versés à des pêcheurs et à certains membres d'équipage de bateaux de pêche ainsi que le produit brut versé à des avocats (y compris à des sociétés par actions).
- Intérêts hypothécaires payés par vous, acquisition ou aliénation de biens garantis, annulation de dettes, paiements au titre d'un programme de bourse d'études admissible en vertu de l'article 529, cotisations ou distributions relatives à un IRA, à un compte d'épargne-études (Coverdell ESA), à un compte d'épargne pour soins médicaux (Archer MSA) ou à un compte de gestion santé (HSA) et distributions d'un régime de retraite.** Vous devez fournir votre TIN exact, mais n'êtes pas tenus de signer l'attestation.

Nom et numéro à fournir au demandeur

Pour ce type de compte :	Fournir le nom et le SSN :
1. Particulier	du particulier
2. Deux particuliers ou plus (compte joint) autre qu'un compte géré par un Établissement financier étranger	du titulaire réel du compte ou, si les fonds sont communs, du titulaire de compte principal ¹
3. Compte de dépositaire détenu par une personne mineure (Uniform Gift to Minors Act)	du mineur ²
3. Deux personnes américaines ou plus (compte joint maintenu par un Établissement financier étranger)	de chaque titulaire du compte
4. a) Compte d'épargne en fiducie révocable ordinaire (Le constituant est également le fiduciaire) b) Soi-disant compte en fiducie qui ne constitue pas une fiducie légale ou valide en vertu des lois d'un État	du constituant-fiduciaire ¹ du propriétaire réel ¹
5. Compte d'entreprise individuelle ou d'entité ignorée appartenant à un particulier	du propriétaire ³
6. Fiducie de cédant enregistrée avec la méthode facultative du formulaire 1099 (voir division 1.671-4(b)(2)(i)(A) des règlements)	du cédant*
7. Compte d'entité ignorée dont le propriétaire n'est pas un particulier	du propriétaire
8. Compte de fiducie, de succession ou de fiducie de pension valide	de l'entité juridique ⁴

Pour ce type de compte :	Fournir le nom et le SSN :
9. Compte de société par actions ou de S.A.R.L. ayant choisi le statut de société sur le formulaire 8832 ou le formulaire 2553	de la société par actions
10. Compte d'association, de club, d'organisme religieux, de bienfaisance ou à caractère éducatif, ou d'un autre organisme exonéré d'impôt	de l'organisme
11. Compte de société en nom collectif ou de S.A.R.L. à participants multiples	de la société en nom collectif
12. Compte de courtier ou de prête-nom inscrit	du courtier ou du prête-nom
13. Compte auprès du département de l'Agriculture détenu au nom d'une entité publique (État, administration locale, arrondissement scolaire, prison, etc.) qui reçoit des paiements au titre d'un programme agricole	de l'entité publique
14. Fiducie de cédant enregistrée au moyen du formulaire 1041 ou de la méthode facultative 2 du formulaire 1099 (voir division 1.671-4(b)(2)(i)(B) des règlements)	de la fiducie

1 Veuillez d'abord inscrire le nom de la personne dont vous fournissez le numéro, puis entourez-le. Si un seul des titulaires du compte joint possède un SSN, vous devez fournir ce numéro.

2 Veuillez entourer le nom de la personne mineure et donnez son SSN.

3 Vous devez inscrire votre nom personnel. Vous pouvez également indiquer votre nom commercial ou le nom sous lequel vous faites affaire à la ligne « Nom commercial/nom de l'entreprise individuelle ». Vous pouvez fournir votre SSN ou votre EIN (si vous en avez un), mais l'IRS préconise l'utilisation du SSN.

4 Veuillez d'abord inscrire le nom de la fiducie, de la succession ou de la fiducie de pension, puis entourez-le. (Ne fournissez pas le TIN du représentant personnel ou du fiduciaire, sauf si la personne morale n'est pas mentionnée dans le nom du compte.) Veuillez-vous reporter aux Règles spécifiques aux sociétés en nom collectif à la page 2.

* **Nota:** Le constituant doit également fournir un formulaire W-9 au fiduciaire de la fiducie.

Nota: Si plusieurs noms sont listés mais qu'aucun n'est entouré, le numéro sera réputé être celui de la personne dont le nom figure en premier sur la liste.

Protégez vos documents fiscaux contre l'usurpation d'identité

L'usurpation d'identité survient lorsqu'un tiers utilise vos renseignements personnels comme votre nom, votre numéro de sécurité sociale (SSN) ou d'autres renseignements d'identification sans votre consentement dans le but de commettre un crime, notamment une fraude. Un usurpateur d'identité pourrait utiliser votre SSN pour obtenir un emploi ou produire une déclaration de revenus et ainsi toucher un remboursement.

Pour réduire les risques, vous devez :

- protéger votre SSN ;
- vous assurer que votre employeur protège votre SSN ;
- être vigilant lorsque vous choisissez un spécialiste en déclarations de revenus.

Si vos documents fiscaux sont compromis par une usurpation d'identité et que vous recevez un avis ou une lettre de l'IRS contenant un nom et un numéro de téléphone, répondez-y immédiatement.

Si vos documents fiscaux ne sont pas compromis par une usurpation d'identité à l'heure actuelle, mais que vous estimez être exposé à ce risque en raison de la perte ou du vol d'un portefeuille ou d'un sac à main, d'un relevé de carte de crédit douteux ou d'une opération de crédit suspecte, veuillez contacter le service d'aide en cas d'usurpation d'identité de l'IRS au 1-800-908-4490, ou remplissez le formulaire 14039.

Pour en savoir plus, veuillez consulter la publication 5027, Informations sur l'usurpation d'identités des contribuables.

Les victimes d'usurpation d'identité qui subissent un préjudice financier, rencontrent des problèmes de système ou cherchent de l'aide pour

résoudre des litiges fiscaux qui ne peuvent être réglés par les voies habituelles ont la possibilité de recourir au service d'aide aux contribuables (Taxpayer Advocate Service ou TAS). Pour joindre la ligne de signalement du TAS, veuillez composer le numéro sans frais 1-877-777-4778 ou TTY/TDD 1-800-829-4059.

Protégez-vous contre les courriels suspects et les tentatives d'hameçonnage. Le terme « hameçonnage » désigne la conception et l'utilisation de courriels et de sites Web qui imitent ceux d'une entreprise légitime. La méthode la plus répandue consiste à envoyer un courriel à l'utilisateur, prétendument au nom d'une entreprise légitime reconnue, dans le but de lui soutirer des renseignements confidentiels pouvant ensuite être utilisés pour usurper son identité.

L'IRS n'a jamais recours au courriel pour établir le contact avec un contribuable. Par ailleurs, elle ne demande jamais à un contribuable de communiquer par courriel des renseignements personnels précis tel qu'un numéro d'identification personnel (NIP), un mot de passe ou toute autre information de même nature susceptible de permettre l'utilisation d'une carte de crédit ou l'accès à un compte bancaire ou à tout autre compte détenu auprès d'une institution financière.

Si vous recevez un courriel non sollicité provenant prétendument de l'IRS, veuillez le faire suivre à phishing@irs.gov. Vous pouvez également signaler toute utilisation frauduleuse de la dénomination, du logo ou de tout autre droit de propriété de l'IRS à l'inspecteur général du Trésor pour l'administration fiscale (Treasury Inspector General for Tax Administration) en composant le 1-800-366-4484. Les courriels suspects peuvent être transférés à la commission fédérale du commerce (Federal Trade Commission) à l'adresse spam@uce.gov. Vous pouvez également communiquer avec la commission par l'intermédiaire du site www.ftc.gov/idtheft ou par téléphone, au 1-877-IDTHEFT (1-877-438-4338).

Pour plus d'informations sur l'usurpation d'identité et sur les façons de vous protéger, veuillez visiter le site IRS.gov.

Avis relatif au Privacy Act

En vertu de l'article 6109 de l'Internal Revenue Code, vous êtes tenu de fournir votre TIN exact aux personnes (y compris aux agences fédérales) devant produire des déclarations de renseignements auprès de l'IRS afin de déclarer les intérêts, les dividendes et certains autres revenus qui vous sont versés, les intérêts hypothécaires que vous payez, l'acquisition ou l'aliénation de biens garantis, l'annulation de dettes ou vos cotisations à un compte de retraite individuel (IRA), à un compte d'épargne pour soins médicaux (Archer MSA) ou à un compte de gestion santé (HSA). Le présent formulaire vise à recueillir des renseignements qui seront utilisés par le demandeur pour produire des déclarations de renseignements portant sur les éléments précités auprès de l'IRS. Ces renseignements peuvent notamment être transmis au département de la Justice dans le cadre d'un litige civil ou pénal ainsi qu'aux municipalités, aux États, au District de Columbia et aux territoires et possessions des États-Unis pour leur permettre d'appliquer leurs lois. Les renseignements peuvent également être divulgués à d'autres pays en vertu d'un traité, à des organismes fédéraux et agences d'État aux fins d'application du droit civil et criminel, ou encore aux services fédéraux de police et de renseignement aux fins de lutte contre le terrorisme. Que vous soyez tenu ou non de produire une déclaration de revenus, vous avez l'obligation de fournir votre TIN. En vertu de l'article 3406, les payeurs sont généralement tenus de retenir un certain pourcentage des intérêts, des dividendes et de certains autres paiements imposables versés à tout bénéficiaire ayant omis de leur fournir son TIN. Le fait de fournir des renseignements erronés ou frauduleux peut donner lieu à des pénalités.